



CONSEILS POUR LES CYCLISTES

- N'oubliez pas votre casque ainsi que votre carte papier
- Faites attention à tous les usagers de la route et des chemins
- Respectez le code de la route
- N'oubliez pas l'application Mhikes et votre smartphone

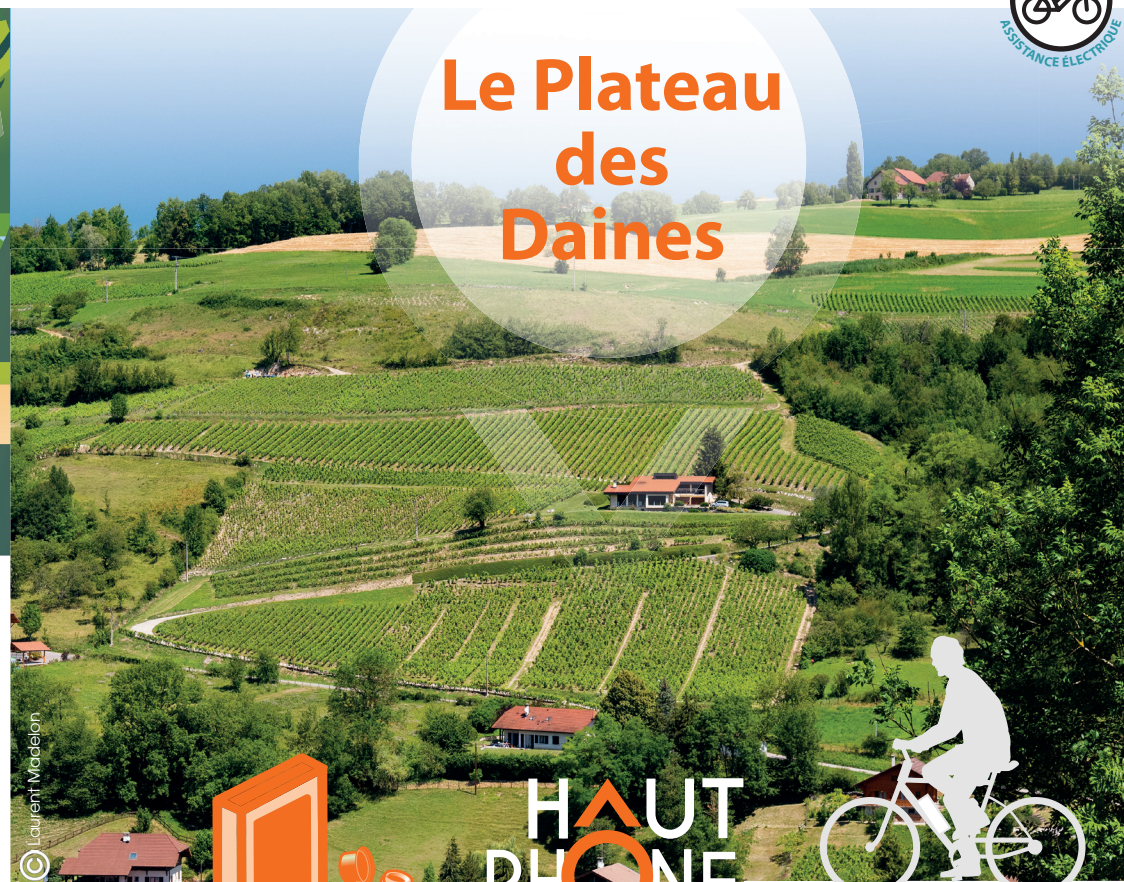
**HAUT
RHÔNE
TOURISME**



POUR TOUTS RENSEIGNEMENTS
COMPLÉMENTAIRES, VEUILLEZ
CONTACTER HAUT RHÔNE TOURISME

> 04 50 59 26 56

Cette fiche de randonnée a été élaborée par les services de Haut-Rhône
Tourisme qui a en charge la mise en place des boucles géoguidées sur
le territoire des Usses et Rhône



© Laurent Madelon



**HAUT
RHÔNE
TOURISME**



Intérêt :

- Difficulté VAE : **Moyenne**
- Caractéristiques :
- 2h30 (Vélo à Assistance Électrique)**
- 19.7 km**
- Dénivelé cumulé : 900m**
- Départ : **Bureau d'Informations Touristiques de Frangy**

Cette boucle de difficulté moyenne à pratiquer de préférence en Vélo Tout Chemin (VTC) à assistance électrique, vous fera découvrir le plateau des Daines et le vignoble de Frangy. C'est l'occasion pour faire des pauses gourmandes dans les caves de nos viticulteurs pour déguster (avec modération) l'emblématique Roussette de Frangy.






Cet itinéraire traverse de nombreux villages et hameaux pittoresques. Depuis le magnifique village de Chaumont, laissez votre vélo près de l'église et faites à pied l'ascension qui mène aux ruines du château de Chaumont.



Cette boucle géoguidée est téléchargeable sur l'application Mhikes. Ce topo-guide est une aide en cas de problème technique sur l'application. Privilégiez donc l'application pour réaliser ce sentier.

- P** Prendre la direction de la «Route d'Anancy» puis à droite en direction de la «Rue Basse». Prendre ensuite à gauche sur la «Route du Tram».
- 1** > Continuez tout droit aux différentes intersections. Au rond-point, prendre à gauche la troisième sortie en direction de «Musièges».
 - 2** > À «Musièges», prendre à gauche et continuez jusqu'à «Les Malpas».
 - 3** > Arrivé à «Les Malpas», prendre à droite le RD992 puis quelques mètres plus loin à gauche sur la RD47.
 - 4** > En haut de la montée, prendre à gauche puis de nouveau à gauche au niveau de la ferme jusqu'à «Chaumont».
 - 5** > Traversez la commune de «Chaumont» et continuez sur la «Route de Chaumontet» à la sortie de la commune (montée sur la droite).
 - 6** > Arrivée à «Chaumontet», traversez le lieu-dit en empruntant le chemin en terre près d'une maison. Continuez légèrement sur votre gauche sur la «Route de Loblaz». Prendre ensuite sur votre gauche sur le «Chemin des Chardonnières».
 - 7** > Prendre à droite puis à la Stèle, tournez à droite sur le chemin en terre. Quelques mètres plus loin, tournez à gauche.
 - 8** > Prendre la route à gauche et continuez tout droit jusqu'à «Chessenaz».
 - 9** > Au STOP, prendre à droite. Puis, à gauche en bas de la descente.
 - 10** > Prendre à gauche avant l'église, puis de suite à droite. Empruntez ensuite la voie communale à gauche. Quelques mètres plus loin, empruntez à gauche le chemin en terre. De retour sur la route, prendre le chemin en terre sur votre droite.
 - 11** > Reprendre la descente en direction de «Frangy».
 - 12** > Prendre à droite à l'intersection puis à gauche pour revenir à votre point de départ.

Comment faire cette randonnée ?

- 1** Ouvrir  ou  et téléchargez l'application 
- 2** Connectez vous à l'application et créez un compte
- 3** Connectez vous à votre compte et cliquez sur 
- 4** Tapez «Plateau des Daines» et sélectionnez la boucle
- 5** Téléchargez la boucle en cliquant sur , activez votre GPS et lancez la boucle en cliquant sur 